

■ **ERACOFA SA**, à Epalinges, chemin des Fontannins 28.  
Nouvelle société anonyme. Statuts : 7 juin 2002. But : création, mise au point et commercialisations de procédés, de techniques et de produits permettant d'améliorer les moyens de détection et de lutte contre la falsification et la contrefaçon de documents et objets; conception, dépôt et exploitation de brevets d'invention, de procédés, modèles et marques s'y rapportant. Reprises de biens envisagés : droits de propriété industrielle potentiellement délivrables hors de la France sur la base de brevets français No 0017185 du 28 décembre 2000, No 0200684 du 21 janvier 2002 et No 0200687 du 21 janvier 2002 pour EUR 152'500 au maximum; la société envisage également de souscrire 5'559 actions de EUR 7 lors de la constitution de ERACOFA, société par actions simplifiée, qui aura son siège social à Paris (F), pour EUR 38'913. Capital-actions : CHF 250'000, libéré à concurrence de CHF 200'000, divisé en 2'500 actions nominatives de CHF 100, avec restrictions quant à la transmissibilité. Organe de publication : Feuille officielle suisse du commerce. Administration : Gaulis Etienne, de Lausanne, à Epalinges, avec signature individuelle. Réviseur : Ofisa, à Lausanne.

Journal no 7536 du 02.08.2002  
(00593924 / CH-550.1.030.672-7)